

BOURBRIAC

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 1997

N° 29

EDITORIAL

Le changement d'année est tout à la fois le moment du bilan et celui des projets. L'activité déployée en 1996 sur les différents chantiers communaux n'aura échappé ni aux visiteurs ni aux Briacins eux-mêmes.

La livraison de onze logements locatifs – deux à Saint-Houarneau et neuf au bourg – et la rénovation et l'extension du foyer-logements ont répondu à l'attente des jeunes aussi bien qu'à celle des personnes âgées et de leurs proches.

L'achèvement des travaux d'aménagement de Hent Garenn et l'apparition d'un nouveau quartier, Pors Gouriou – où sept des quatorze terrains constructibles créés ont déjà trouvé preneurs – ont contribué à dessiner plus précisément le nouveau visage du bourg. Ajoutons à cela l'effort d'entretien du réseau routier en campagne, maintenu par la réalisation de cinq kilomètres de voies communales.

L'année qui débute va connaître le démarrage et la conclusion de divers programmes. Le centre administratif et culturel aménagé dans l'immeuble de la mairie sera ouvert aux différents publics vers le mois de juillet. La première tranche des travaux de rénovation de la rue du Tumulus comportant notamment l'extension des égouts interviendra vers l'été avec un achèvement prévu en 1998. La fin de l'aménagement de Kéruliou, la réalisation d'un nouveau programme routier et celle d'un local sanitaire et buvette au boulodrome seront également inscrits dans notre effort budgétaire.

Dans la perspective des programmes à venir, le conseil municipal dans sa séance du 13 décembre a retenu le principe de l'étude dès 1997 de deux projets importants. L'école maternelle, dont les équipements et les surfaces ne répondent plus aux

normes actuellement en vigueur, va faire l'objet d'un choix décisif ; au vu des études comparatives, il appartiendra aux conseillers municipaux de déterminer l'une ou l'autre des deux possibilités, rénovation de l'existant ou construction d'un nouveau bâtiment. De même, la station d'épuration, datant de 1962, est aujourd'hui saturée et mal située dans un environnement urbain : une réflexion approfondie s'impose sur son devenir en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'un investissement pour plusieurs décennies.

Réflexion encore sur l'insuffisance de nos structures sportives couvertes dont l'avenir passe sans doute par une prise en compte intercommunale – au moins pour partie – si l'on accepte de considérer que la moitié des utilisateurs est extérieure à Bourbriac.

Comme chacun peut en juger, ni les projets de développement, ni l'ambition de bien les conduire ne manque. Il n'en demeure pas moins que leur réalisation devra s'inscrire dans la réalité de nos budgets, entre une fiscalité locale que nous ne souhaitons pas augmenter et un désengagement bien réel des pouvoirs publics : il importe donc d'être vigilant.

Ainsi, à travers les différents projets dont il vient d'être question, la municipalité de Bourbriac va contribuer, à son modeste niveau, à atteindre deux objectifs : d'une part permettre à nos concitoyens de bénéficier des équipements publics nécessaires, d'autre part soutenir par l'investissement l'activité économique.

Sur ces considérations, qui sont aussi des vœux, je vous souhaite, au nom de vos élus et en mon nom, une bonne et heureuse année 1997.

Le Maire

1ER MAI 1996

POUR LE 60ème ANNIVERSAIRE DU FRONT POPULAIRE :

LIONEL JOSPIN A BOURBRIAC

TABLE RONDE :

**1936 DANS LES CÔTES-DU-NORD,
JE M'EN SOUVIENS**

CONFERENCE :

**Madeleine REBERIOUX
LE FRONT POPULAIRE**

Entre émotion et mémoire

La journée avait commencé par une table ronde à laquelle ont participé plus de cent personnes.

Des militants de l'époque 1936 ont apporté de nombreux témoignages, évoquant ce qu'a représenté humainement le Front Populaire.

L'histoire du front Populaire

Ce fut ensuite la conférence de Madeleine Reberieux, devant une grande salle comble.

Après un rappel historique sur la mise en place du Front Populaire, l'historienne a dressé un portrait de Léon Blum.

Elle a ensuite évoqué les premiers congés payés, mais aussi la création des clubs Léo Lagrange, la création de musées, de bibliothèques, de théâtres ...



Le débat politique

Puis, sous un ciel changeant, alternant soleil et giboulées, vint le moment du débat politique : par sa présence en ce jour symbolique du 1er mai, par le contenu de son discours à l'occasion de ce 60ème anniversaire du front Populaire, Lionel Jospin a fait de la Fête de la Rose de BOURBRIAC un événement national.



*Une foule nombreuse s'est pressée sur le site des
Forges à l'occasion de cette visite*



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BOURBRIAC A PIED D'OEUVRE

Agréée par Monsieur le Préfet le 27 décembre 1993, notre communauté de communes se compose de 8 communes, s'étend sur 17 376 ha et compte 5 046 habitants. Le Conseil Communautaire comprend 26 délégués : 5 pour Bourbriac et 3 pour chacune des autres communes.

Trois ans après son installation, le bilan des actions menées est déjà significatif.

COMPLEMENTARITE

La communauté ne souhaite pas se substituer aux communes, mais détermine ses actions en complémentarité de celles-ci, conformément à sa vocation.

Ainsi en est-il de l'accueil d'entreprises, en particulier avec la création de la zone d'activités du Courjou à Bourbriac. Il en est de même à Moustéru, où, à la demande de la municipalité, nous prenons le relais pour la réinstallation d'un garage.

La Zone Artisanale du Courjou représente un engagement financier important puisque le premier programme de travaux est supérieur à 1 000 000 de francs, heureusement subventionnés à plus de 50 % (par le Conseil Général et l'Etat).

Mais cet équipement structurant est en place pour une longue durée et constitue un outil immédiatement opérationnel qui vise à combler le vide qui existait sur 30 km entre la RN 12 et les autres zones d'activités beaucoup plus au sud du Pôle Guingampais.

Inauguration de la Z.A. du Courjou

Le vendredi 11 juillet a été l'occasion d'une manifestation à la fois symbolique et conviviale.

Symbolique, car cet équipement représente un temps fort dans le développement du Pays de Bourbriac ainsi que dans la vie communautaire, dont il constitue la première réalisation importante, et qui permet la réinstallation d'une entreprise locale.

Conviviale, puisque ayant rassemblé quelques 120 participants, partenaires de cette réalisation et surtout élus municipaux venus des huit communes de la communauté, et qui ont ainsi passé un

EQUILIBRE

Tous les conseillers ont le souci d'un développement aussi équilibré que possible de l'espace communautaire. C'est ainsi qu'un important projet sur Plésidy nous mobilise depuis plus de deux ans. Il s'agit de la mise en place d'un Centre de Valorisation du Patrimoine et de la Culture Bretonne, aux côtés du Collège Diwan, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune de Plésidy.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'un projet de 7 000 000 F. T.T.C., pour adapter et rénover l'ancien collège rural.

Un tel dossier nécessite un partenariat véritablement à la hauteur du projet, afin d'en assurer le financement et la prise en charge totale. La communauté de communes, pour sa part, s'est engagée à hauteur de 380 000 F. échelonnés sur 5 ans, tout en participant activement à appuyer le dossier auprès de diverses instances administratives et politiques.

Je ne peux ici dresser un état complet de tout le travail que conduit notre Etablissement Intercommunal, dont il faut noter l'assiduité des délégués aux diverses réunions.

Mais je peux réaffirmer que les diverses actions que nous conduisons ne pourraient réellement trouver de réponse au niveau individuel dans nos communes ; **elles sont rendues possibles par le regroupement de nos moyens, c'est-à-dire par l'union et la solidarité.**

**Le Président,
Yvon Philippe**



moment sympathique en commun, tout en s'informant.

Nous avons particulièrement apprécié la présence de Pierre-Yvon Trémel, Premier Vice-Président du Conseil Général, qui nous a fait l'honneur et l'amitié de présider cette cérémonie.

L'ETAT CIVIL 1996

NAISSANCES

27 en 1996 (26 en 1995)

KERAVIS Arnaud, «Coat-Coët» (1995)

LE COUSTER Julian Pierre Marcel, «Cosquer-Danouët»
 HOUIX Mélanie, «Kératret»
 STEUNOU Amaury, «Kérias»
 STEUNOU Clément, «Kérias»
 STEPHAN Angélique, «Guerzanguérit»
 MARTIN Adeline, «Boturon»
 CARRE Bruno, 25, place du Centre
 LE PROVOST Sarah, «Ty-Martin»
 VANDENBERGHE Marine, La Villeneuve cité
 OMNES Marie Martine, allée Coat-Men
 PERROT Julie, résidence de l'Argoat
 LAGADEC Pauline Marie Emeline, 35, rue du Tumulus.
 LE ROUX Paola, «Roscaradec»
 MANDROUX Cynthia Christina Odette,
 61, rue de Goas-ar-Mogn
 DUPUIS Océane Laura, 4, rue d'Avaugour
 NICOL Manon, «Pen-ar-Vern»
 SAILLOUR Vincent, route de Kérien
 GOSSARD Florian, 12 bis, rue de Coat-Liou
 ANDRE Cindy Claire Marie, 16, rue de Coat-Liou
 HAMONIC Florine Karine Christelle, village de Kérulou
 RANNOU Mélanie, «Cosquer-Danouët»
 OMNES Quentin, 16, place du Centre
 LE JEHAN Angéline Marie-Thérèse, «Kérauffrédou»
 CHUITON Riwal, «Coat-Liou»
 DIRIDOLLOU Damien, «Le Garnel»
 AVART Océane Denise Annick, rue de Coat-Liou
 ROPARS Matthieu, La Villeneuve cité

MARIAGES

16 en 1996 (13 en 1995)

GUEGAN Eric et LE GALL Florence, «Rubertel» en Bourbriac.
 LE RUDULIER André Yves-Marie et LE GUILLLOUZIC
 Annick, «Cornambual», en Bourbriac.
 BRETON Patrick, «Kerlan» en Bourbriac, et TRUBUIL Sylvie
 Marie-Louise, «Rest-Vraz» en Bourbriac.
 GUILLEMET Gilles Bernard, rue Saint-Yves à Bourbriac, et
 MORELLEC Véronique, «Le Dernier Sou» en Plouha.
 ARNAULT Gérard Claude Marcel, rue de la Poste à Saint-
 Carreuc, et LE PIVERT Rachel Christiane Marie-
 Françoise, lotissement de Kergus en Bourbriac.
 DEVALLAN Loïc, 24, rue des Cyprès à Ploumagoar, et BRIS
 Valérie, «Kerlec» en Bourbriac.
 GODEFROY Didier Claude Pierre et GUELAT Sylvie,
 «Le Courjou» en Bourbriac.
 SIMON Alain Yves, «Roscaradec» en Bourbriac, et MENARD
 Brigitte Annie Renée, 108, boulevard Mortier, Paris 20^e.
 LE GRAET Eric Yves Jacques, «Parco-Bizien» en Bourbriac,
 et RAFFANEL Delphine Stéphanie Sophie,
 30 allée Pablo-Picasso à Saint-Martin-du-Tertre (Val d'Oise).
 SABOT Jean-Marie Pierre et DUCHESNE Patricia,
 «Kérauffrédou» en Bourbriac.

Hors commune : 6

HAMON Christophe, «Penker-Lojou» en Bourbriac, et
 MAHE Nadine, 22, rue de La Ville-Corbon à Plérin.
 REMOND Gildas, 2, rue des Menhirs à Bourbriac, et
 GOASDOUE Katell, «Kerdéno» en Louannec.
 POHER Laurent, «Liscuis» en Bourbriac, et GUERN Clarisse
 Marcelle Marie-Anne, Plouisy.
 LAROUR Pierre-Yves, 20, rue de l'Armor à Bourbriac, et
 BENOISTON Marianne Jeanine Arlette, cité Saint-Mérin
 à Mantallot.
 LESCOP Heinz Raphaël Raymond, «Kergoarin» en Bourbriac,
 et PERCHE Catherine Yvonne Claude Irène, 20, rue de
 Bretagne à Méral (53).
 GUILLOU Jean-Luc, «Roz-Bérou» en Bourbriac, et LENOIR
 Nicole Denise Jocelyne, «Le Mogoëro» en Plouagat.

DÉCÈS

34 en 1996 (30 en 1995)

1995 :

LE PAVEC Henri Louis-Marie, rue du Télégraphe
 SAVEAN Eugène François Marie, rue de Goas-ar-Mogn
 QUELEN Lucien Théophile Marie, rue de Goas-ar-Mogn
 LE JEHAN Marcel Jean Lucien, «La Ville-Blanche»
 LARMET Jeanne-Marie Augustine, foyer-logement
 STEUNOU Yves-Marie, «Coat-Forn»
 LALLANOU, veuve CONNAN Francine, «Pors-an-Fouler»
 LE CAM Joël, «Kéranrouë»
 LE GALL, veuve COATRIEUX Marie-Elisa,
 rue de Goas-ar-Mogn
 LE COCGUEN Marcel Louis, 36, rue d'Avaugour
 CONSTANT Armel Albert Louis Henri, Plouagat.
 MEUROU François Marie, «Pen-Guélen»
 LACHATER, veuve FRAVAL Emélie, lotissement de Coat-Liou
 BOTCAZOU Henriette, place du Centre
 HUITOREL Pierre Marie, «Kermoal»
 LE COCGUEN Marcel René, rue de Coat-Liou
 MAZEVET Joseph Marie, rue de Goas-ar-Mogn
 GEFFROY François Marie, foyer-logement
 LE GUEN, veuve LE BIZEC Denise Marie, «Kerlo-Vraz»
 LE MAY, épouse MILON Suzanne, «Crec'h-Cant»
 DIRIDOLLOU Briac, 5, rue de Goas-ar-Mogn
 SIMON François Marie, «Rest-Coat-Men»
 CONNAN Jean-Yves Marie Joseph, «Keranflech»
 STEUNOU, veuve BROUDIC Angélique, «Guerzanguérit»
 MILON, veuve LE DORNER Marie Victorine, «Coat-Forn»
 GAUTIER, épouse COATRIEUX Marie-Annick, «Le Bod»
 RICHON Marcel Briac Marie, «Pors-an-Pantier»
 THEFO Robert, «Le Garnel»
 LE JEHAN, veuve LE MIGNOT Anne-Marie, «Le Gollédic»
 LIRZIN, veuve LE GUILCHER Marguerite, foyer-logement
 LE ROUX Maria Joséphine, foyer-logement
 SIMON Joseph Jean-Marie, «Tanouédou»
 CHEVANCE, épouse COATANTIEC Denise Marie Joséphine,
 «Hent-Garenn»
 LE DIOURON, veuve DIRIDOLLOU Maria,
 rue de Goas-ar-Mogn.
 BOURDON, veuve MAHE Marie-Emilienne, «Kerjoly»
 LARMET Marie-Louise, foyer-logement

RESTAURANTS DU COEUR

Ouvert depuis fin décembre, et jusque fin mars, l'antenne guingampaise des Restaurants du Cœur est ouverte **chaque vendredi de 9 h 30 à 11 h 30** à l'ancienne école maternelle de Sainte-Croix, route de Bourbriac.

Pour en bénéficier, il faut fournir un

dossier comprenant :

- le livret de famille
- la carte de Sécurité Sociale
- le bulletin de la C.A.F. (le cas échéant)
- les justificatifs des ressources (salaires, APL, RMI) et de charges (quittance de loyer, EDF)

CHAMBRE DES METIERS : COMMUNIQUE DE PRESSE

ARTISANS : UN SERVICE GRATUIT A VOTRE DISPOSITION

OPERATION PREDIAGNOSTIC D'ENTREPRISE

Le diagnostic gratuit a pour objectif d'écouter l'artisan et de lui apporter des réponses pratiques sur les aspects techniques, organisationnels, humains et financiers de l'entreprise.

Cette opération permet aussi d'apporter un conseil sur les projets futurs tels que : investissement, rénovation, embauche, démarche commerciale, formation ...

Depuis septembre 1996, une nouvelle zone bénéficie de ce service, et le canton de Bourbriac en fait partie.

Les artisans concernés ont été informés par courrier de ce dispositif, et des réunions d'information sont aussi programmées dans ce même objectif.

Déjà 115 artisans, appartenant à la zone précédente, ont bénéficié de ce service. D'autres zones seront concernées d'ici à 1998.

Pour toute information complémentaire, un contact :

Chambre des Métiers de Saint-Brieuc

OPARCA – Fabienne BARDIN

Téléphone 02 96 78 05 70

PERMANENCES DIVERSES en mairie ou au centre médico-social

ADASEA

(dossiers pré-retraites – agriculture)

1er jeudi du mois de 9 h à 12 h.

PACT-ARIM

Les 1er et 3ème mardis du mois de 10 h à 12 h.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M.S.A.

ASSISTANTES SOCIALES

sur rendez-vous à demander au
Centre Médico Social
de Guingamp
(téléphone 96 40 10 30)

SECURITE SOCIALE

en mairie
tous les lundis de 11 h à 12 h 30.

BIBLIOTHEQUE

le mercredi après-midi et le
vendredi après 16 h 30

LES SERVICES D'URGENCE

SAMU

15

SMUR

02 96 44 14 06

POMPIERS

18

GENDARMERIE

17 ou 02 96 43 40 18

EDF

02 96 43 80 69

CENTRE ANTI POISON

02 99 59 22 22

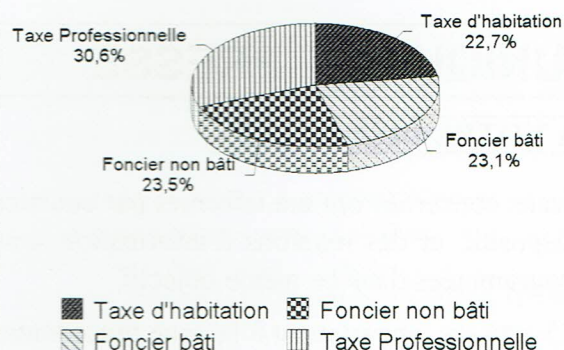
LE DON DU SANG

COLLECTES PRÉVUES EN 1997 A LA SALLE DES FORGES:

12 MARS □ 11 JUIN □ 10 SEPTEMBRE □ 10 DÉCEMBRE

LE BUDGET 1996 DE LA COMMUNE

BUDGET 1996 LES QUATRE TAXES Total : 3 466 076,00 F.



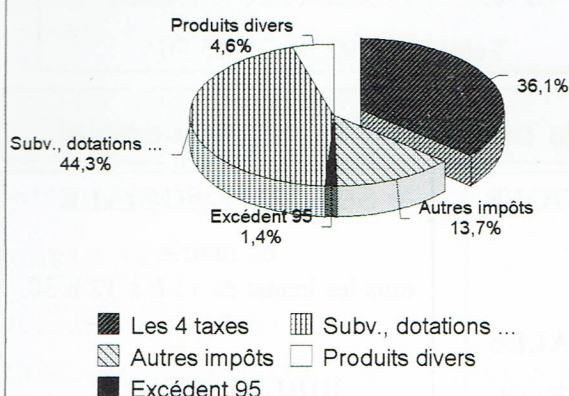
Contributions directes :

Le taux de base de la Taxe Professionnelle a baissé de 15,85 à 15,25 %, amorce d'une baisse étalée sur plusieurs années pour l'amener à un taux identique à celui pratiqué par la Communauté de Communes sur la Zone Artisanale, à savoir 14 %.

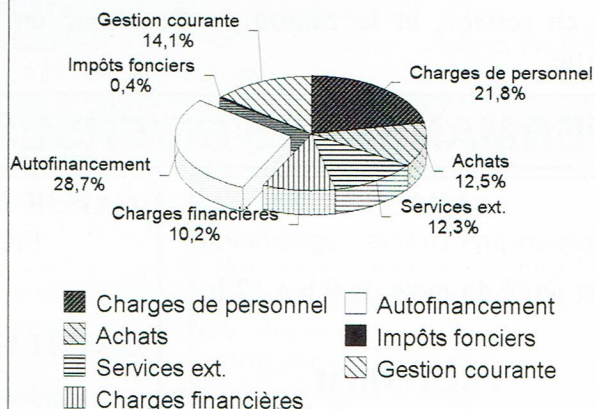
Les taux des trois autres taxes demeurent inchangés.

L'ensemble des 4 taxes représentent un total de 3 466 076 F.

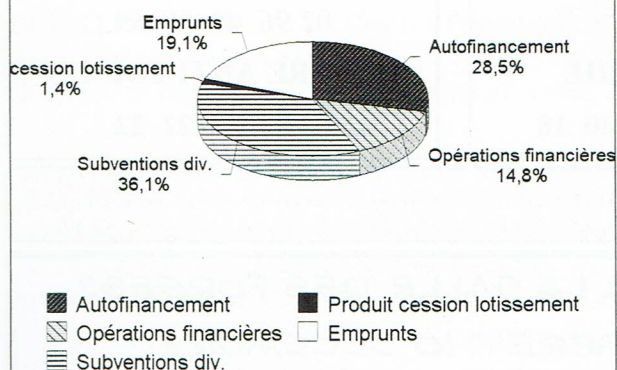
BUDGET 1996 RECETTES DE FONCTIONNEMENT Total : 9 613 467,00 F.



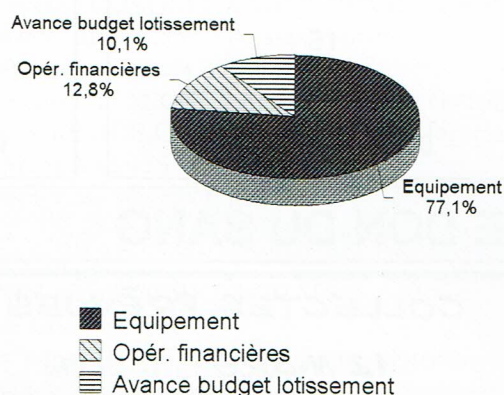
BUDGET 1996 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Total : 9 613 467,00 F.



BUDGET 1996 RECETTES D'INVESTISSEMENT Total : 9 663 470,00 F.



BUDGET 1996 DEPENSES D'INVESTISSEMENT Total : 9 663 470,00 F.



LE BUDGET 1996 DE LA COMMUNE (suite)

Les décisions importantes concrétisées en 1996 :

HENT-GARENN

une circulation améliorée, une sécurité plus grande pour les écoliers et collégiens.

PORS-GOURIOU

déjà 7 lots de vendus sur 14.

FOYER-LOGEMENTS

16 chambres supplémentaires, et 4 pour hébergement temporaire.

LOGEMENTS LOCATIFS

2 logements terminés et loués à Saint-Houarneau ;

9 logements terminés, dont 6 loués à la Résidence de l'Argoat (les 3 derniers étant utilisés pour reloger la mairie et la communauté de communes tant que dureront les travaux de restructuration du centre administratif.

SAINT-HOUARNEAU

Salle de réunion avec cuisine.

Les décisions prises en 1996 et qui aboutiront en 1997 :

L'AMENAGEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF

Il englobera la mairie (un tiers de l'espace), les services de la communauté de communes, du Comité Cantonal d'Entraide, de l'Oeuvre d'Hygiène Sociale, la bibliothèque (subventionnée pour 468 800 F., pour un coût de 640 000 F.) et des bureaux pour les diverses permanences ...

LES TRAVAUX A L'EGLISE

Des travaux de remise en état du Porche sont indispensables. Ils seront entrepris, avec la collaboration – et l'aide financière (65 % d'une dépense évaluée à 300 000 F.) – des Bâtiments de France.

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT HOUARNEAU

Des travaux ont été effectués, en collaboration avec l'Association de quartier. D'autres sont encore nécessaires, qui seront réalisés en 1997.

Divers :

PROGRAMME ROUTIER

L'accès au boudodrome, le parking du stade, Kerlan, Parco rod, Ty Martin, du croisement Kerliviou-Rubertel vers Kerjalous et Kerliviou, Haut Restigou, Kergouan, Crec'h Cant, Ty Glas, Coat Forn Huellan, route qui mène à Pors an Pantier et son prolongement jusqu'aux limites de Pont-Melvez, Coat-Huellan, Keranroué, Coat Négaret (Saint-Houarneau), ruelle Saint-Yves.

ENTRETIEN DES LAGUNES

ACHAT DE MATERIEL INCENDIE

Ce sont là autant de réalisations permettant d'améliorer le cadre de vie et de favoriser l'implantation de nouvelles familles dans notre commune qui affiche ainsi son dynamisme !

LA VIE DE LA COMMUNE

REMISE DE MEDAILLES A DEUX MAMANS

Jeannette Lombardet et Christiane Ropars ont reçu, le 2 juin, jour de la Fête des Mères, une distinction méritée :

la médaille d'or de la Famille française pour Jeannette Lombardet (9 enfants, 11 fois grand-mère),

la médaille d'argent pour Christiane Ropars (5 enfants, 9 fois grand-mère).



TRAVAUX RUE HENT-GARENN



Hent-Garenn a fait peau-neuve.

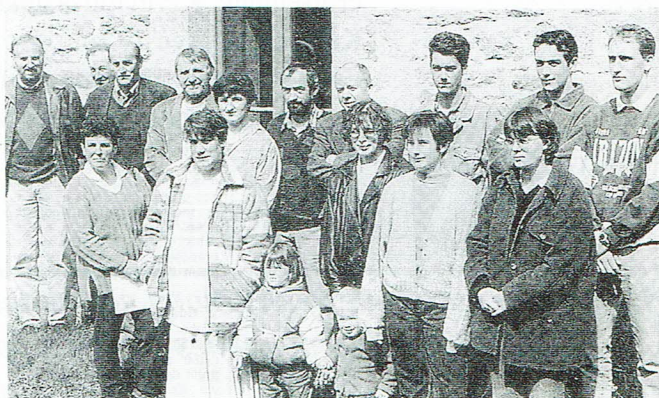
Circulation facilitée, sécurité plus grande pour les enfants de l'école élémentaire et du collège.

Les travaux ont fait l'objet de nombreuses réunions de chantier, et ont bénéficié du suivi efficace de la D.D.E.

REMISE DE CLEFS (Logements locatifs de Saint Houarneau et de la Résidence de l'Argoat)

Remise de clés pour huit appartements à des jeunes briacins : la municipalité a réalisé des logements dans l'ancienne école de Saint Houarneau et dans la résidence de l'Argoat (ex bâtiment scolaire Saint-Briac).

A cette occasion, 15 locataires ont été accueillis en mairie pour une manifestation sympathique.



LES ORDURES MENAGERES : COLLECTE ET TRAITEMENT

En l'espace de quelques années, la collecte et le traitement des ordures ménagères ont connu une mutation radicale.

D'un ramassage et d'un stockage artisanal, nous sommes passés aujourd'hui à un système plus sophistiqué et par conséquent plus coûteux.

Assurée par le district de Guingamp, la collecte a lieu depuis le mois d'avril dernier une fois toutes les semaines en campagne et deux fois dans le bourg.

Dès juillet 1997, ces ordures seront incinérées à la nouvelle usine du SMITRED à Pluzunet : la commune aura à faire face à un surcoût supplémentaire. Le prix de la tonne d'ordures collectée et incinérée sera alors de 1 060 F. contre 570 F. au 31 mars 1996.

S'adapter à cette nouvelle situation exige de prendre

de nouvelles habitudes, tout à la fois pour garder propre notre commune et réaliser des économies budgétaires :

- le tri sélectif de verre permet de diminuer le tonnage collecté et de recycler le verre usagé. Il existe deux points de collecte : place de Tournemine et à la Salle des Forges.
- les déchets verts et les gravats ont leur place à Roudoué. Attention : pas d'ordures ménagères à cet endroit... les gendarmes ont déjà sévi !
- le dépôt de Tournemine reçoit les ferrailles. Les clefs sont à prendre en mairie.
- rappelons enfin que le district de Guingamp refuse de ramasser les déchets verts, tontes et branchages.

En conclusion :

*Seul un effort collectif et un minimum de discipline librement acceptés
pourront nous permettre de garder propre notre environnement.
Pour nous-mêmes et pour notre image auprès des visiteurs, faisons cet effort !*

LES PERMIS DE CONSTRUIRE EN 1996 A BOURBRIAC

52 demandes de permis de construire ont été déposées en 1996.

23 concernaient des maisons individuelles, à savoir :

- 11 pour la construction de maisons individuelles
- 5 pour des rénovations importantes
- 7 pour des extensions (vérandas) ou des rénovations

29 concernaient d'autres bâtiments :

- 19 pour des bâtiments agricoles (extensions / poulaillers / porcheries / hangars)
- 10 pour d'autres bâtiments (garages, divers ...)

Enfin, ont été effectuées en 1996, pour des travaux affectant une surface inférieure à 20 m² (vérandas, création de salle de bain, pose de vélux, modification des ouvertures ...).

VIE PRATIQUE : LES VACANCES SCOLAIRES EN 1997

	Ecoles (semaine de 4 jours)	Collèges	Lycées
Vacances d'hiver	du 18/02 soir au 03/03 matin	du 19/02 soir au 05/03 matin	du 19/02 soir au 05/03 matin
Vacances de printemps	du 15/04 soir au 28/04 matin	du 12/04 soir au 28/04 matin	du 12/04 soir au 28/04 matin
Vacances d'été	du 01/07 soir au 28/08 matin	du 28/06 soir au 04/09 matin	du 28/06 soir au 11/09 matin
Vacances de Toussaint	du 24/10 soir au 03/11 matin	du 24/10 soir au 04/11 matin	du 24/10 soir au 04/11 matin
Vacances de Noël	du 19/12 soir au 05/01 matin	du 20/12 soir au 05/01 matin	du 20/12 soir au 05/01 matin

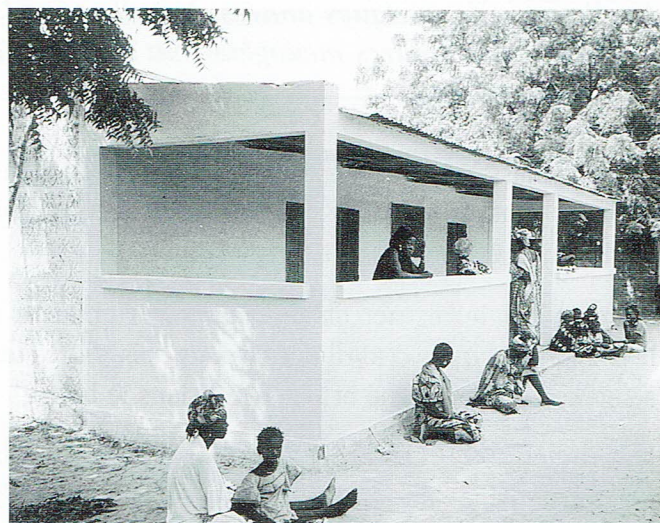
UNE BRIACINE EN SEJOUR D'ETUDE AU SENEGAL

Lors de sa séance du 29 mars 1996, le conseil municipal a décidé d'apporter son soutien à un séjour d'étude à l'étranger. Ce séjour au Sénégal de quatre étudiantes de l'Ecole d'Infirmières de Lannion avait également une dimension humanitaire, ainsi que le soulignait Françoise Gautier, qui nous a fait parvenir le compte-rendu suivant.

Nous étions quatre étudiantes de l'école d'infirmières de Lannion à effectuer en septembre dernier un voyage humanitaire au Sénégal. Là-bas, nous avons travaillé dans des dispensaires de brousse, en collaboration avec l'infirmier chef de poste et l'agent de santé communautaire.

Nous avons été confrontées à la réalité des conditions de vie du peuple africain, souvent déplorables – essentiellement à cause d'un manque de moyens matériels. Aussi le matériel médical que nous avons pu apporter a été d'un grand secours (il n'y avait en général que de l'alcool et du coton pour soigner des plaies béantes et très infectées).

Au niveau des installations, le dispensaire dans lequel nous avons travaillé n'était alimenté ni en eau, ni en électricité, et nous avons rencontré des problèmes tant pour la réalisation de soins courants (asepsie réduite) que pour les urgences de nuit (qui sont fréquentes) : nous n'avions que nos lampes de poche pour tout éclairage, ce qui est très



gênant surtout pour des soins nécessitant une grande précision (sutures, circoncisions, accouchements ...).

Quant à la maternité, elle est totalement insalubre et inutilisable sans travaux, avec une table d'accouchement et des lits en piteux état.

Il nous reste de notre séjour des souvenirs forts, tout particulièrement sur la chaleur de l'accueil et l'hospitalité des villageois, qui voyaient pour la première fois une mission arriver dans leur village. Là-bas, il n'est pas rare de partager son repas avec celui qui n'en a pas!

ECHOS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LE TENNIS

Cette année, le Tennis Briacin enregistre autant de licenciés que pour la saison 95-96, soit 35 à l'heure où ces lignes sont écrites.

Quatre équipes sont engagées dans la compétition.

Honneur à l'équipe senior féminine qui ne connaît pas la défaite, ainsi qu'à l'équipe senior masculine.

Les équipes «cadets» et «benjamins» n'ont débuté leur championnat que fin décembre. André Magoarou fonde beaucoup d'espoir sur l'avenir des jeunes.

Enfin, le lundi après-midi est consacré au tennis loisir.

Il est toujours possible de s'inscrire aux jours et horaires prévus pour les entraînements.



ECHOS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (suite)

L'U.S.B.

Avec 168 licenciés, l'Union Sportive Briacine représente le football au sein de la commune.

75 enfants fréquentent l'école de foot (chiffres en nette progression)

6 équipes sont constituées :

- 1 équipe des moins de 13 ans
1 équipe des moins de 15 ans
1 équipe des moins de 17 ans
3 équipes seniors (une en 1ère division, une en 2ème division et une en 3ème division)

Les responsables des équipes de jeunes ont suivi des stages de perfectionnement afin d'assurer un entraînement de qualité.

Il faut souligner le dévouement des dirigeants qui assurent bénévolement la bonne marche du club. Souhaitons enfin à l'ensemble des équipes d'excellents résultats pour la saison en cours.



Ci-contre, le groupe d'enfants de l'Ecole de Foot

LE HANDBALL

La création du club de Handball féminin remonte à Février 1994.

La saison 1994-1995 vit l'entrée en championnat départemental d'une équipe seniors. Cette équipe (entraînée pendant les deux saisons par M. Toquet) s'est qualifiée pour la montée en D1 pour la saison 96-97, et s'y maintient en milieu de tableau.

Deux équipes féminines jeunes sont à leur tour entrées dans le championnat fin 1995. Leur entraînement est assuré par les seniors.

Le club compte actuellement 35 licenciées.

Horaire des entraînements (minimes et cadettes) :
tous les vendredis, de 18 h. 45 à 20 h., à la salle
omnisports de Roudoué.



LE JUDO

Le Judo-club Briacin fait partie d'un regroupement de clubs intitulé «Judo-club de l'Argoat», avec les clubs de Callac, Saint-Nicolas-du-Peleu et Plouguernevel.

A Bourbriac, nos effectifs sont en augmentation, avec une cinquantaine de licenciés pour la section judo et une section «éveil» forte de 25 membres.

Le club compte en son sein plusieurs champions départementaux et académiques ; différentes ren-

contres sont organisées au sein de l'Argoat, mais aussi avec d'autres structures comme Guingamp, Loudéac ou Quintin (Challenge des Quatre Rivières).

Trois cours sont assurés : un pour les 6 - 9 ans, un pour les 10 - 14 ans et un pour les adultes. Pour tous renseignements, deux contacts :

Eric Jaouen (02 96 44 24 02)

ou **Marie-Thérèse Scolan (02 96 21 80 74).**

LE BAGAD

L'association «Bagad Boulvriag» est née le 24 juillet 1995. Elle s'est fixée comme objectif premier l'initiation des jeunes (et des moins jeunes !) à la musique traditionnelle grâce à une école de musique ouverte à tous.

Dans la continuité de ces cours, et pour ouvrir d'autres perspectives musicales aux élèves qui le souhaitent, un Bagad anime différentes manifestations dans la région et au-delà.

L'école de musique du Bagad, qui a pris le relais de la structure qu'avait créée le Centre Culturel Breton dès 1992, se compose de 5 ateliers :

- l'atelier «Flûte irlandaise et initiation à la musique», placé sous la responsabilité de Jean-Pierre Quenech'du, du Bagad de Guingamp, professeur de musique diplômé ;
- les bombardes sont encadrées par Sandrine Le Perff, du Bagad de Guingamp, également professeur de musique diplômée ;
- le pupitre «cornemuses» est animé par Jean-Pierre Quenech'du ;
- Frédéric Garnier, de Saint-Nicolas-du-Pélem, musicien au Bagad de Pontivy (1ère catégorie) s'occupe des élèves de Batterie Ecossaise ;
- Thierry Briand, musicien professionnel habitant Plougonver, enseigne pour sa part l'accordéon diatonique.

Le «groupe d'animation du Bagad», placé sous la responsabilité de Jean-Pierre Quenech du, a effectué plus d'une douzaine de sorties en 95-96, soit localement (donneurs de sang, vœux de la municipalité, jumelage, pardon Wourc'h, etc.), soit dans la région (Kérien, Plésidy, Guingamp, Louargat, Squiffiec, Plestin-les-Grèves, Loudéac).



Le Bagad

Effectif du Bagad : 70 adhérents

Horaire des cours :

Samedi après-midi, à partir de 14 heures à la
Salle des Forges : flûte, bombarde, corne-
muse, batterie écossaise.

Dimanche matin, de 10 heures à 12 heures à la
Salle des Forges :
répétition du Bagad

Jeudi après-midi, à partir de 14 heures 30, salle
du club des Cheveux d'Argent :
accordéon

Tarifs : 500 F. par an par personne, pour un ou plusieurs instruments, (sauf accordéon) ;

400 F. par an pour un deuxième musicien d'un même famille.

Bureau : D. Roué, président ; L. Devallan, vice-président ; M. Thomas, trésorier, Ch. Le Coq, trésorier-adjoint ; S. Le Cam, secrétaire ; A.-M. Mahé, secrétaire-adjointe.

Pour tous renseignements :

02 96 43 69 08 ou 02 96 43 43 16

LE CENTRE CULTUREL BRETON E. RIVOALAN J. CADOU DAL

Le Centre Culturel regroupe actuellement 194 adhérents, venant de 39 communes différentes.

Il propose diverses activités, toutes regroupées à la Salle des Forges :

Des cours de danse :

- pour les enfants, le samedi de 14 h. à 15 h. (pour un coût annuel de 80 F.) : 2 groupes fonctionnent, animés par M. Le Peillet et N. Roué.
- pour les adultes, le mercredi de 20 h. 30 à 22 h. 00 (coût annuel : 150 F.) : 2 groupes, animés par Y. Guillerm, R. Le Jéhan et A. Blanchard.

Kan a Diskan :

- le jeudi, de 20 h. 30 à 22 h. 00, pour un coût annuel de 120 F., avec M. Guillou.

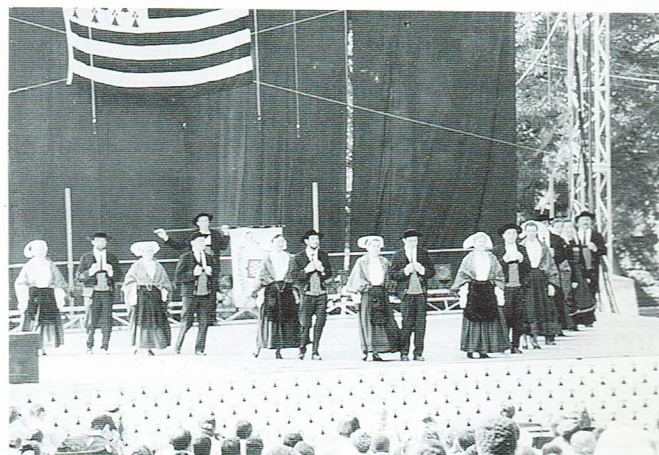
Clarinette :

- le lundi, de 20 h. 30 à 22 h. 00, pour un coût annuel de 250 F., avec G. Malrieux, J.-C. Le Lay et D. Jouve.

Adolescents :

- A la demande de jeunes désireux de s'initier à la danse bretonne, le centre culturel propose, depuis le mois de juillet 96 et à chaque période de vacances scolaires, des cours gratuits, avec G. Mahé et C. Guyon.

Le groupe de danseurs du Centre Culturel



Le groupe de danseurs à la Saint-Loup 1996 à Guingamp

Durant ces dernières années, le groupe d'animation a effectué plusieurs sorties, parmi lesquelles le Jura, le Berry, la Hollande, le Languedoc-Roussillon, la Catalogne, Belle-Isle en Mer.

Plus près de nous, outre la prestation annuelle à la Saint-Loup, des sorties ont été organisées dans certains Foyer-Logements, à Plouagat, Saint-Agathon, Penvénan ...

Ceci sans oublier les sorties à Bourbriac même, ou les deux Festou-Noz annuels et, depuis 1994, la participation à la Fête du Pardon Wourc'h, place Etienne Rivoalan, avec le Bagad. Cette participation aux festivités, place Etienne Rivoalan, nous retrempe dans l'ambiance des années passées où des hommes comme Etienne Rivoalan et Joseph Cadou dal avaient pour but de transmettre aux jeunes la culture, la musique et la danse bretonnes, et ce Fest-Noz permet de retrouver l'ambiance des réunions de quartier d'antan.

Le Centre Culturel est, depuis 1994 et à la demande de la fédération Kendalc'h, sollicité pour l'enseignement de la danse Plin, dont la référente à la fédération est d'ailleurs Simone Gautier, de Bourbriac.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter

E. Le Verre

présidente du Centre (02 96 43 44 58)

ou le secrétaire, G. Mahé (02 96 43 43 91)

ou encore le trésorier,

R. Le Jéhan (02 96 43 42 20).

LE CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

En 1974, un groupe de bénévoles met sur pied une association intitulée «L'Amicale des Anciens Briacins», dont le but est de créer un courant de sympathie entre les anciens de la commune.

Sous l'impulsion des responsables successifs, l'association prend de l'importance et devient, en 1984, le «Club des Cheveux d'Argent».

Le nombre d'adhérents approche aujourd'hui les 300, parmi lesquels se côtoient de plus en plus des générations différentes.

Garder l'esprit de convivialité et essayer de créer un lien d'amitié entre tous, tel est le but recherché par les responsables.

Différentes activités sont proposées : aux réunions hebdomadaires du mardi après-midi dans la salle de la rue de l'Argoat s'ajoutent des concours de cartes,

de boules, de dominos, l'organisation de buffets campagnards animés, le repas de fin d'année à la Salle des Forges, la gymnastique tous les mardis à 17 h. 30, de la marche tous les jeudis (rendez-vous place du centre à 14 heures) et les bals, sans lesquels ces activités ne pourraient être financées.

Au Club des Cheveux d'Argent, on passe de bons moments. C'est une association vivante. Alors, retraités de tous âges, si vous habitez Bourbriac, venez nous rendre visite, apportez de nouvelles idées : nous essaierons de les étudier ensemble.

Pour tous renseignements, un point de rencontre : salle de l'Argoat, tous les mardis de 14 heures à 18 heures.

Le bureau du Club

L'ASSOCIATION "LA COURTE ECHELLE"



Depuis sa création en décembre 1995, en relais du Programme Local pour l'Enfance de la M.S.A., l'association "La Courte Echelle" a proposé 24 demi-journées d'activités diverses (allant de Ticket-Sport aux ateliers du Mercredi, en passant par des sorties cinéma ou patinoire pour les ados...).

Elle a également mis en place un certain nombre d'actions telles que des conférences-débats ou, tout récemment, un Théâtre-Forum qui a permis à un groupe d'une quinzaine d'adolescents d'aborder sous forme de saynètes un certain nombre de leurs préoccupations, de les présenter à un public avec lequel un dialogue s'installait sur les thèmes abordés.

La M.S.A., la C.A.F., les services sociaux du Conseil Général, la DRASS, Jeunesse et Sports, l'Education Nationale, contribuent au financement des activités, aux côtés de la Communauté de Communes et de la commune de Pont-Melvez.

Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie de Bourbriac (02 96 43 40 21).

FILIBULLE, ou la magie du mime

Le mercredi 19 juin, à l'initiative de la municipalité, un spectacle de mime - funambule était proposé aux enfants et à leurs parents.

Près d'une centaine de personnes ont ainsi pu assister à une heure de poésie et de magie proposée par le Théâtre du passage de Saint-Nicolas-du-Pelem.

Dans un spectacle mis en scène par Elisabeth Fouquet, Clotilde Chaudieu en Filibulle rêveuse dansant sur son fil fragile a enchanté les spectateurs.



LES SAPEURS - POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers de Bourbriac compte actuellement 23 personnes, plus un médecin.

Il est composé comme suit :

- Deux officiers :
 - > un lieutenant, Chef de Corps
 - > un sous-lieutenant, adjoint au Chef de Corps
- Six sous-officiers (sergents)
- Quatre caporaux-chefs
- Six caporaux
- Cinq sapeurs
- Un médecin capitaine.

Parmi ces sapeurs-pompiers, nous comptons actuellement deux filles, Cécile Le Quellenec et Anne Mordelet.

Notre Centre de Secours affiche donc complet, aussi bien globalement, pour l'effectif total, que pour le nombre d'officiers et de sous-officiers.



*Remise du grade de sous-lieutenant
à Michel Rivoalan*

En cette année 1996, les pompiers ont effectué plusieurs stages :

- **Michel Rivoalan** a suivi le stage de sous-lieutenant à l'Ecole Interrégionale de RENNES ;
- **Michel Mahé** a été nommé sergent ;
- **Laurent Le Bizec**, **David Coatrieux** et **Sébastien Le Bournot** ont brillamment passé leur examen de caporal.

D'autre part,

- **Guy Mordelet** et **Michel Rivoalan** ont suivi un stage d'initiation aux transmissions ;
- **Patrick Omnès** a suivi un stage de moniteur "lot de sauvetage" ;
- **Jean-François Derrien**, quant à lui, a suivi une "initiation aux feux de forêts".
- **Laurent Le Bizec** a passé avec succès le C.F.A.P.S.E. de réanimation, et **Sébastien Le Bournot** le C.F.A.P.S.R. de secours routiers.

Laurent Le Bizec, encore, a suivi les quatre formations suivantes :

- > initiation Transmissions
- > initiation Prévention
- > formation Gaz de France
- > utilisateur "Lot de Sauvetage"

Quant à **Sébastien Le Bournot**, il a passé le Certificat de Transmissions.

Enfin, les deux plus jeunes recrues, **Nicolas Guillaume** et **Anne Mordelet**, ont passé avec succès leur Attestation de Formations aux Premiers Secours.

Comme chacun pourra le constater, il ne suffit pas de dire "je veux être sapeur-pompier". Il faut également s'engager dans des formations et participer à des stages.



*Les deux dernières recrues,
Anne Mordelet et Nicolas Guillaume*

Calendrier de réservation de la salle de la Vallée des Forges pour 1997

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30
Vœux A.G. + Repas Repas Bal Exposition A.G. + Repas	Spectacle Loto Repas Bal Fest-Noz Mariage	Repas Bal Repas dansant Bal Don du Sang A.G. + Repas Bal Théâtre Fest-Noz	Théâtre Bal Mariage Bal Fest-Noz	Mariage Week-End Mariage Bal Bal Bal A.G. + Repas Mariage + Repas	Fest-Noz Mariage Bal Don du Sang Mariage Mariage Mariage Mariage Bal

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 V 31
Mariage Mariage Week-End Mariage Week-End Mariage Week-End Mariage	Mariage Mariage Mariage Week-End Bal Mariage Mariage	Mariage Mariage Don du Sang Mariage Bal Bal	Repas Bal Bal Fest-Noz Bal	Concert Repas Bal Fest-Noz Bal	Bal Don du Sang Repas Bal Bal Fest-Noz

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FORGES POUR 1997

	Séance culturelle (entrées payantes)	Bal, Fest deiz Fest noz	1 repas avec cuisine	2 repas avec cuisine	1 week-end avec cuisine	Grande salle sans cuisine (AG, congrès..)	Grande salle sans cuisine (buffet)	Petite salle pour réunion	Petite salle sans cuisine pour buffet	Arbre de Noël grande salle
Commune	680	1 360	1 800	2 250	2 810	1 120	1 360	gratuit	450	gratuit
Hors commune	1 120	2 030	2 250	2 810	3 150	1 360	1 460	340	680	680

SALLE DE SAINT-HOUARNEAU : 460 F.

Directeur de la publication : M. Yannick BOTREL, maire.

Responsable de la parution : Christian MERIAUX

Adresse : 22390 - Mairie de BOURBRIAC

Dépôt légal : 1er semestre 1997.

Tirage : Imprimerie Anger, Guingamp.